

# Lettre de nos aïeux N° 6

Le 23 juin 1698 , veille de la Nativité de Saint Jean le Baptiste

Ma chère cousine Marie,

J' viens de sortir du four les oriquettes<sup>(1)</sup> qu'on servira pour la Saint Jean Batisse, demain. Me v'là avec un peu d' temps d'avant moi avant de dresser la tâte du souper. Ça s'ra des nouâres horr'<sup>(2)</sup> avec du fromâche blanc. Le Thiebault mon ôme, il aime tant ça qu'il en mange comme un goulafe<sup>(3)</sup> jusqu'à éte gôssé<sup>(4)</sup> à s'en fére péter la sous-ventrière. Alors que j' me suis dit, j' m' en vas écrire à ma cousine Marie pour lui donner d' nos nouvelles. On s' voit pu beaucoup depuis qu' te vis au Cubolot<sup>(5)</sup> , namm ouâr<sup>(6)</sup> , mais on s'aime tout d' même bien, vu que t'es ma cousine germaine et la marraine de note Cath'rine. Elle va sur ses six ans note bâcelle<sup>(7)</sup>. La v'là jusse qui arrive avec une cherpeugniotte<sup>(8)</sup> pléne de p'tits pois qu'elle va s' mette à dékofier<sup>(9)</sup>.

Note Dominique vient d'avoir ses huit ans à la Saint Médard. A c' t' heure, il est avec son père à keviller<sup>(10)</sup> les vaches. J' l' entends jusqu'ici : l' a la langue pendue comme une tratrelle<sup>(11)</sup> le jeune-là. J' cajole son pâ<sup>(12)</sup> pour avoir la permission d'aller sauter les feux d' la Saint Jean au Kalichpéry<sup>(13)</sup>, demain soir, avec les zaïtes garhons<sup>(14)</sup> du villâche. On a pâs fini d' l' entente, va ! Sui-là, c' qu' il a dans la caboche<sup>(15)</sup>, l'a pâs aute part, t'le connais namm<sup>(6)</sup>. Ça va finir comme toujours, alleye : son pâ va lui flanquer un bon coup d' cougie<sup>(16)</sup> et lui hurler : rippe tes galoches<sup>(17)</sup>.

Et beng, Marie, j' m'en vas maint'nant t'en conter une belle. J' ê dans tous mes états rien qu' d'y penser ! V'là pourtant que j'ai été interrogée par note mère<sup>(18)</sup> et les échevins de Hesse sur une histouâre qui s'a passée dans le moté<sup>(19)</sup> du villâche au jour d' la p'tite Fête-Dieu. C' était le dimanche 5 de jun , ya d' ça trois s'mènes à péne.

J' vas tout te dire par le commenc'ment. Le dimanche d' la p'tite Fête-Dieu, on a tous été à la procession du Saint Sacrement, comme l'avait commandé note prète<sup>(20)</sup> Dom Richard. Comme on s'en rev'nait dans l' moté pour fére nos dévôtions devant l'autel, v'la-ti pâs qu'une bagarre éclate entre l'Anne Guillaume, la femme du Sanson Cando, et pis la Magdelaine Gerard, la femme du Jean Jacques Cutty. Mouâ, j' ai rien vu de tout ce hourvari<sup>(21)</sup>, j'ai jusse entendu des criâill'ries. Mais ma sœur, l' Eve, m'a r'dit qu' la Magdelaine aurait pris l' Anne Guillaume par le bras et l'aurait tirée dehors de son banc en lui donnant une baffe<sup>(22)</sup>. Jésus ! Marie ! Joseph ! Te t' rends pâs compte Marie, un scandale pareil à Hesse, un villâche si tranquille ! Te sais qui c'est, la Magdelaine Gérard, une carne<sup>(27)</sup> pareille c'est pâs possipe ! C'en est une qu'

*a un sâpré toupet<sup>(24)</sup>, t' le sais bien namm dong<sup>(6)</sup>, t' la connais aussi bien que mouâ.*

*Et l'aute, la femme du Sanson Cando, avec ses œils que yen a un qui r'garde à Chnèquebèche<sup>(25)</sup> et l'aute à Xouaxange, elle est toujours à t' raconter des fiâfes<sup>(26)</sup>. Pourtant, les deux-là, ê z'étaient comme cul et ch'mise dans l' temps, et u'là maint'nant qu'ê se haspouillent<sup>(27)</sup> ! Paraîtrait qu' le Jean Jacques Cutty aurait r'gardé d'un peu trop près l' Anne Guillaume, et la Magdelaine l'aurait mal pris. Allez savoir la vraie vériteye !*

*Un beau matin, u'là note ban-ouâ<sup>(28)</sup> qu'a u'nu chez nous pour me dire que j' devais éte le lendemain, à midi sonnantes, dans la salle du cloistre pour témoigner dans cette affère. Mouâ ? que j' lui dis comme ça, mais j' ai rien vu ! Kourte belote<sup>(29)</sup> ! qu' i' m' répond. J' es assignée , te dois éte là ! Et le u'là qui me montre un papier oussque j' lis<sup>(30)</sup> :*

*« Informaons faict par nous maire et echevins en la haulte justice de la Terre et Seigneurie de hesse, a la requete de Mtre henry Valtin procureur d'office en ladite seigneurie; lequel nous a remonstré que le cinque du mois qui estoit la petite feste Dieu, alors que le peuples en general estante a la procession du Saint Sacrement quelque particulliers dudit hesse auroient entré dans leglise dudit lieu, ayant accompagné et faict profession de catholique apostolique et romains de leurs malices et mechante opinion lun contre lautre, sans aucune respects du sacrifice divin et de recognoissance envers le tres Saint Sacrement exposé sur lauthel devant leurs yeux (...)*

*De faire un scandal et divers dans ladite eglise sans respect du tres auguste et honorable St Sacrement faict une batterie et scandal ce qui auroit causé que le reste du publique auroient esté empeché de faire leurs devotions comme ils sont obligés et pour obtenir une punition essentielle le dit remonstrant demande que justifficaon desdits crimes soient bien et dhument justiffié (...)*

*Auroit faict assigner Jeanne boiselette femme a Thiebault heitz, Eve boiselette femme a Nicolas Coton, anne marie chouleur femme a Adam Conte, anna adrian femme a Demenge voinsons, francoisse adrian femme a demenge pierron, margueritte ficque fille a margueritte ficque vefve tous demeurant audit hesse (...)* »

*Le lendemain, les cloches sonnaient l'Angélus quand le procureur d'office s'a mis à parler. J' s'a d'abord adressé à l'Anne Adrian.*

*« Anne adrian femme a demenge voinson tesmoin assigné demeurant audit hesse agée de quarante ans ou environs (...)*

*a dit et déposé que le cinque du mois de juin jour de la petite feste Dieu, rentrant dans leglise venant de la procession du Saint Sacrement elle auroit veu anne guillaume femme a Sanson Cando et magdelaine gérard femme à Jean Jacques Cutty quelle a veu ladite anne guillaume qui a donné un coups de pied a ladite magdelaine en la menassant luy montrant le point en disant tu me le payeras (...)* »

*Et la pôfe femme a pourtant tombé faible<sup>(31)</sup>. Et pis ça été le tour de ma sœur, l' Eve. Elle avait la tremblotte<sup>(32)</sup> j' te dis pàs comment.*

*« Eve Boiselette femme a Nicolas Coton tesmoins assigné après serments presté (...)*  
*a dit et déposé que le cinque (...) elle a veu magdelaine gerard prendre par le bras la femme de Sanson Candon appelée anne guillaume et la mis dehors d'un banc de leglise et la dessus ladite guillaume lui donna un coup avec le poin et a mesme portant ladite gerard luy en a rapliqué un autre et lui a toqué la veste auprès de la muraille et pres des fonts de baptême apres quoi les autres femmes qui les ont sepparré (...)* »

*Et pis c'est l' Anne Choulleur qu'a parlé. Elle s'a d'abord trâgnée<sup>(33)</sup>, la pôfe femme. Elle grilotait<sup>(32)</sup> d' peur. Dis ouâr Marie, on a pâs l'habitude de parler au procureur d'office nous zaûtes, namm.*

« Anne choulleur femme d'adam Conte (...)

a dit et déposé (...) estant dans son ban elle aveu magdelaine gerard qui se querelloit avec anne guillaume et a veu ladite gerard mettre ladite guillaume hors du ban ou elle estaoit avec le bras, au mesme instant ladite guillaume luy donna un soufflet et ladite gerard lui en repliquant un autre apres cela ladite gerard a poussé et trené ladite guillaume jusqu'aux devant lhautel (...) »

*Et pis mon tour a enfin u'nu. Jésus, ayez pitjé de mouâ que j'ai dit tout vite et pis je m'ai signé<sup>(34)</sup>. Mon cœur battait tant que j'ai cru que ma dernière heure était u'nue.*

« Jeanne boiselette femme a Thiebaut heitz tesmoins (...)

a dit et déposé (...) elle naveu la querelle d'entres les parties, sinon quelle a entendu le bruit des autres femme qui separoient Magdelaine gerard et anne guillaume qui se querelloient par ensemble (...) »

*Après ça été l' tour d' la Françoise Adrian. Si t' avais uu, Marie, comment qu'elle était mise celle-là ! L' avait ses cottes qui gaillaient<sup>(35)</sup> de tous les côtés. C'est qu' c' en est une qui aime bien esposer et déballer ses marchandises, celles de d'avant et celles de derrière. Et ya du monde au balcon, j' t' le dis, mouâ !*

« Francoisse adrian femme à Demenge pierron tesmoins assigné (...)

a dit (...) rentrant dans leglise elle a veu anne guillaume qui a donné un soufflet à magdelaine gerard et à mesme instant ladite gerard lui en a repliqué un autre et la poussant hors d'un banc ou elle estoit dans ladite eglise luy donnant des coups sur le dos en meunant grand bruit et lors quelle ont esté séparée ladite anne guillaume donna un coups de pied a ladite gerard aussy tot ladite gerard a coury sur ladite guillaume luy donnant des coups après ce il y auroit accoury d'autres femmes qui les ont séparé (...) »

*La tout dernière qu' le procureur a questionnée, c'est la Marguerite Ficque, te sais, celle qu' est une traînée, qui a chanté les vêpes avant la messe<sup>(36)</sup>. La même que sa mère, va, qui a couché dans l' temps avec tous les soldats qui passaient par Hesse.*

« Margueritte ficque fille de margueritte ficque tesmoins (...)

a dit (...) a veu que anne guillaume couroit dans leglise et que magdelaine gerard couroit appres elle et aussy tots quelle la retrapé ladite gerard a heurté la veste de ladite guillaume contre la muraille menant grand bruit (...) »

*C'était fini. On a tous rentré chez nous. Le procès i' s'ra pour bientôt. Rien que d'y penser ça m' donne des chaurées<sup>(37)</sup> que j' croirais trépâsser. J' faudra que j' témoigne encore. A quoi qu' ça sert pissque j' dis que j'ai rien uu, et c'est la véritéye, crois-mouâ.*

*Alleye, avoir<sup>(38)</sup> cousine Marie ! Te diras encore merci à ton ôme le grand Bastien pour les c'risés de Juif<sup>(39)</sup> qu'il a déposées l'aûte de fouâ<sup>(40)</sup>, le jour qu'il a été au marché de Sallô<sup>(41)</sup> pour vendre son vagon<sup>(42)</sup>. J'ai mis les c'risés dans la goutte<sup>(43)</sup> avec du sèc<sup>(44)</sup>, même que j'en ai mangé une pére<sup>(45)</sup>. Mong! qu'ê zétaient*

*fierr<sup>(46)</sup> ! J'en ai eu la courante<sup>(47)</sup> deux jours durant, ça m'apprendra à fère la gourmante.*

*On va bientôt commencer la f'nâ<sup>(48)</sup> nous zaûtes. P' tèt' beng que j' viendrai te rente une p'tite visite quand on aura tué l' chien<sup>(49)</sup>. Cubolot, c'est pàs si loin qu' ça avec le neuf charaban<sup>(50)</sup> qu' mon Thiebault a ach'té.*

*Alleye, à voir pour de bon ç' coup-ci !*

## *Ta cousine Jeanne*

### **Notes**

1. une oriquette : une brioche triangulaire, qui se vend aujourd'hui encore à la boulangerie de Hesse.
2. des nouâres horr' : des pommes de terre en robe des champs
3. un goulafe : un gourmand
4. ête gôssé : être gavé
5. Cubolot : hameau près de Vasperviller
6. namm, namm dong ou namm ouâr : n'est-ce pas
7. note bâcelle : notre fille
8. une cherpeugniotte : une petite corbeille en osier
9. dékofier : écosser
10. keviller : changer la litière des bovins
11. une tratrelle : une crécelle
12. le pâ : le père
13. Kalichpéry : lieu-dit du ban de Hesse, où est le cimetière actuel
14. les zaûtes garhons : les autres garçons
15. sa caboche : sa tête
16. la cougie : le fouet dont on se sert pour les chevaux
17. Rippe tes galoches : Va-t-en !
18. note mâre : notre maire
19. le moté : l'église
20. le prète : le prêtre
21. un hourvari : un tapage
22. une baffe : une gifle
23. une carne : une sale bête (insulte)
24. un sâpré toupet : du culot
25. Chnèquebèche : Schneckenbusch, village voisin de Hesse. Un œil regarde vers Schneckenbusch, village situé à l'est de Hesse, et l'autre œil vers Xouaxange, village situé à l'ouest de Hesse. C'est donc une personne atteinte d'un sérieux strabisme !
26. des fiâfes : des bavardages mensongers
27. se haspouiller : se battre
28. not' ban-ouâ : notre bangard, l'ancêtre du garde-champêtre
29. Kourte belote ! : Tais-toi !
30. oussque j' lis : où je lis
31. tomber faible : s'évanouir
32. avoir la tremblotte ; grilottes : trembler
33. elle s'a trâgnée : elle a avalé de travers, au risque de s'étouffer
34. je m'ai signé : j'ai fait le signe de croix
35. ses cottes qui gaillaient : ses jupes pendouillaient
36. chanter les vêpes avant la messe : se dit d'une fille non mariée enceinte ou ayant eu des rapports sexuels avant

le mariage

37. des chaurées : des bouffées de chaleur

38. aroir : au revoir

39. les c'risés de Juif : des cerises aigres

40. l'aûte de fouâ : l'autre fois

41. Salbô : Sarrebourg

42. un vagon : un veau

43. la goutte : l'eau-de-vie

44. du sêc : du sucre

45. une pére : plusieurs

46. fierr' : acide

47. la courante : la diarrhée

48. la f'nâ : la fenaison

49. tuer le chien : repas marquant la fin de la fenaison ou de la moisson

50. le charaban : le char-à-banc, véhicule hippomobile à 4 roues, tiré par 2 ou 4 chevaux, avec suspensions. On y plaçait un ou plusieurs bancs, sur lesquels s'asseyaient les passagers.